



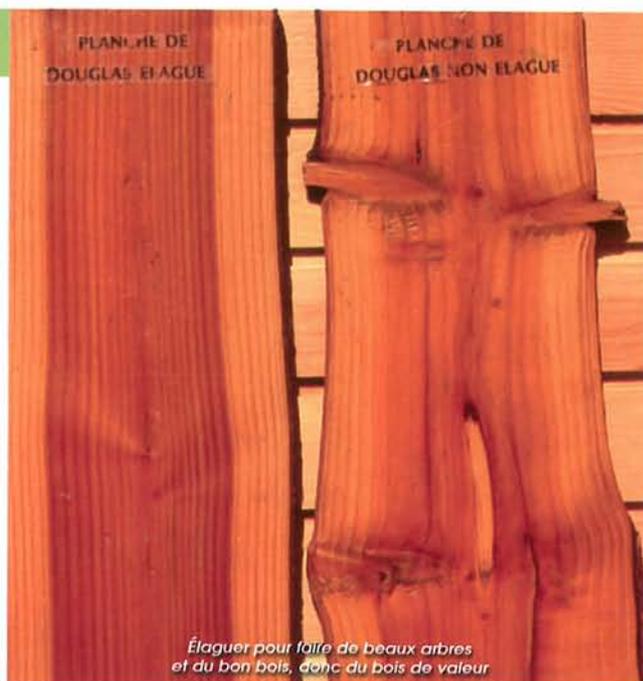
L'ÉLAGAGE DES ARBRES FORESTIERS

POURQUOI ÉLAGUER ?

Les résineux de Normandie sont presque tous des exotiques qui **ne s'élaguent pas naturellement**.

Les feuillus, sauf le peuplier, s'élaguent un peu mieux naturellement mais souvent trop tard, surtout s'ils sont éclaircis vigoureusement, ce qui est recommandé. Une intervention artificielle complémentaire est très souvent nécessaire, surtout lorsque la sylviculture pratiquée est dynamique.

Différent de la taille de formation, surtout pour les résineux, l'élagage consiste à produire du bois sans nœuds, c'est-à-dire augmenter la proportion de produits "nobles" dans la grume, permettant ainsi d'accroître le prix de vente des bois.



COMMENT ?

- L'élagage, réalisé de **bas en haut**, doit commencer **le plus tôt possible** pour obtenir un maximum de bois sans nœuds*, en intervenant sur les **branches fines et vivantes****, sans toutefois diminuer le potentiel producteur de l'arbre.

La hauteur maximum élaguée doit se situer environ au tiers de la hauteur totale prévisible de l'arbre au moment de son exploitation pour un arbre isolé, à la moitié pour un arbre accompagné.

La hauteur minimum sera de 6 à 8 mètres pour les résineux et la majorité des feuillus, de 3 à 6 mètres pour les noyers. Notons qu'il vaut mieux élaguer moins haut que de couper de très grosses branches.

* le bois sans nœuds sera celui produit après l'élagage. Un élagage tardif ne sera donc justifié que si l'on décide d'un gros diamètre, d'exploitabilité

** l'élagage de branches mortes induit la formation de nœuds noirs, non adhérents et une dépréciation qualitative du bois.

pour les résineux :

Les branches des résineux sont disposées en couronne (ou verticilles) autour du tronc, à raison d'une couronne par an. L'élagage consiste donc à éliminer progressivement ces couronnes. Généralement l'élagage est réalisé en trois ou quatre étapes déterminées par la hauteur de l'arbre à élaguer au moment de l'opération (h) :

- **h = 6-8 m** : il s'agit de l'élagage de pénétration, réalisé sur toutes les tiges jusqu'à **2 mètres**.
- **h = 10-15 m** : il est réalisé au moment de la première éclaircie sur **250 à 300 tiges** par hectare, désignées préalablement, jusqu'à **5-6 mètres**.
- **h > 20 m** : il est réalisé au moment de la deuxième éclaircie, jusqu'à **8-10 mètres**, sur **100 à 150 tiges** par hectare.

pour le peuplier :

Il est réalisé en trois ou quatre opérations systématiques. Débutant lorsque l'arbre atteint **8 à 10 mètres**, il consiste à éliminer tous les deux ou trois ans, **toutes les branches sur 1 à 2 mètres**, afin d'obtenir, à terme, une **bille de pied sans branches de 8 à 10 mètres**.

pour les autres feuillus :

L'élagage des feuillus, qui se confond les premières années avec la taille de formation, n'est pas aussi systématique. L'objectif est de garder un **équilibre** de l'arbre **en enlevant, chaque année, à différents niveaux, les branches dont le diamètre dépasse la taille du pouce**, et en évitant de supprimer une couronne complète en une fois. Cette opération doit être renouvelée régulièrement jusqu'à l'obtention d'une bille de pied, sans branches, de **5 à 6 mètres de haut**.



Hêtres de 25 ans avec un fût formé sur 6 mètres



Le respect du bourrelet facilite la cicatrisation des blessures d'élagage.

L'élagage, généralement réalisé avec une scie, doit respecter le bourrelet de cicatrisation pour que la plaie se referme au plus vite, sans toutefois laisser de chicot.



Avant élagage



Après élagage

Coupe trop rase. Le bourrelet doit être respecté.



Élagage mal réalisé, les chicots feront des nœuds pourris.



CONJUGUER L'ÉLAGAGE ET LA PREMIÈRE ÉCLAIRCIE

La première éclaircie est, surtout chez les feuillus, l'occasion de parfaire l'élagage en désignant les arbres d'avenir pour concentrer l'effort d'investissement sur ceux-ci. La désignation des arbres les plus beaux et les mieux répartis sert à la fois à marquer l'éclaircie et à désigner aux ouvriers les seuls sujets à élaguer...

PÉRIODE ?

A défaut toute l'année sauf pendant les périodes de gel et les périodes de forte montée de sève, les périodes optimum étant :

Avant démarrage de la végétation, hors période de gel FÉVRIER - MARS	Période de ralentissement de sève 15 JUIN - 15 AOUT	TOUTE L'ANNÉE (hors période de gel)
Chênes rouvre et pédonculé Hêtre Châtaignier	Chêne rouge d'Amérique Merisier, Frêne, Érable Noyers - Peupliers	Tous les résineux

Bibliographie : - Élagage et taille des arbres forestiers. IDF. Michel HUBERT (3^{ème} édition)
- Taille des arbres forestiers Fiche CRPFN
- Les outils de taille et d'élagage Fiche CRPFN
- Technique de taille et d'élagage du merisier Fiche CRPFN

Fiche réalisée avec le soutien de :

